



Arcachon, le 14 décembre 2012

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame la Ministre,

La création du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et de son ouvert a été, lors de la législative partielle de 2008, au cœur de la campagne victorieuse de François Deluga, candidat de la gauche et des écologistes. Plutôt que de choisir un candidat de droite farouchement opposé à ce PNM, les citoyens ont voté pour la protection et la restauration du patrimoine naturel ainsi que pour un développement durable des usages professionnels et de loisir.

Avec la mission d'étude, pilotée par l'Agence des Aires Marines Protégées, ce sont plusieurs années de travail qui ont permis de mettre en évidence le caractère exceptionnel et la fragilité du patrimoine naturel, de recueillir et d'analyser de grandes quantités de données scientifiques, de définir les différents usages et pratiques à concilier et de prendre en compte les enjeux professionnels et économiques.

Ce travail de concertation a obtenu un tel succès, au travers des différents groupes de travail, qu'il peut naturellement être assimilé à un véritable exercice de démocratie participative. L'implication sans précédent de personnalités qualifiées en même temps que d'usagers ou de professionnels a permis, au travers de très nombreuses réunions, de faire un état des lieux de qualité et de dégager des objectifs ambitieux et partagés. Cette dynamique s'est également traduite par une mobilisation exceptionnelle des citoyens qui ont massivement participé à l'enquête publique pour dire oui à la création d'un Parc Naturel Marin équilibré.

Au-delà des enjeux environnementaux exceptionnels, des investissements financiers et humains déjà engagés dans la mission d'étude et d'un formidable élan citoyen, la grande majorité des filières professionnelles espère la création du Parc Naturel Marin pour garantir la bonne santé de leur activité. C'est le cas en particulier de l'ostréiculture ou de la pêche, ainsi que de toutes les activités touristiques sur le Bassin d'Arcachon nécessitant une qualité de l'eau irréprochable.

C'est tout un territoire qui a subi, ces dernières années, de grosses difficultés au rythme des différentes crises ostréicoles (véritable baromètre de la qualité des eaux). Le Bassin d'Arcachon a maintenant besoin de voir enfin un instrument de régulation permettant une véritable gouvernance concertée.

L'annonce récente de l'ajournement sine die de création du PNM, est ressentie comme une véritable catastrophe par les acteurs qui se sont mobilisés pendant deux ans. La raison invoquée (crise économique et financière) semble d'autant plus invraisemblable que les moyens

nécessaires pour la création de ce PNM peuvent être modestes, tout en maintenant la mobilisation des acteurs locaux.

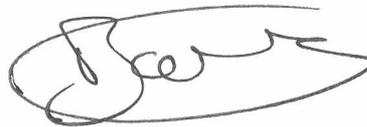
La création d'un Parc Naturel Marin est aujourd'hui un investissement en faveur de la qualité des eaux fondamental pour l'économie du territoire.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, de bien vouloir examiner avec attention le travail effectué par les élus locaux de toutes tendances, les associations, les experts, les professionnels et les citoyens sur ce territoire maritime unique et fragile que représente le Bassin d'Arcachon. Nous attendons que les objectifs environnementaux affichés par le président de la République, François Hollande puissent se décliner par la création effective du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et de son ouverture.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre d'État, l'expression de notre haute considération.



Vital Baude
Conseiller municipal
d'Arcachon



Françoise Coineau
Conseillère municipale
de La Teste de Buch



Robert Dupuch
Conseiller municipal de Salles



Michel Daverat
Conseiller régional d'Aquitaine

Copies :

- Mme Barbara Pompili et M. François de Rugy, co-présidents du groupe des écologistes à l'Assemblée nationale ;
- M. Jean-Vincent Placé, président du groupe des écologistes au Sénat ;
- M. Noël Mamère, député de Gironde ;
- Mme Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement.